



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Michel VOISIN

Député de l'Ain
Conseiller Régional de Rhône-Alpes
Maire de Replonges

Paris, le 11 Février 2014

M. Patrick LEPREUX
10, rue de Cassis
13008 MARSEILLE

Réf. à rappeler : MV/JC/16523/1

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la loi portant réforme de la biologie médicale qui a été votée le 30 Mai 2013, et promulguée au Journal Officiel du 31 Mai 2013 sous le N° 2013-442.

Je comprends les inquiétudes légitimes que cette réforme peut susciter dans la profession que vous représentez, avec les nouvelles contraintes qui vous sont imposées.

En l'état, cette loi étant promulguée, vous comprendrez que l'opposition à laquelle j'appartiens n'est pas en mesure de s'opposer à son application, selon l'agenda prévu dans ladite loi.

Toutefois, en concertation avec mon Groupe parlementaire, je ne manquerais pas bien entendu, de soutenir toute initiative pouvant redonner à votre profession sa liberté d'exercice qui prévalait jusqu'alors.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération dévouée et la meilleure.

Bien à vous

Michel VOISIN